

TÉMOIGNAGES

CHAMBRE DES COMMUNES,

6 mars 1951.

Le Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques se réunit à 11 heures du matin, sous la présidence de M. L. O. Breithaupt.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, nous faisons quorum et nous pouvons poursuivre les affaires du Comité. Si vous le voulez bien, nous allons d'abord adopter une motion en vue de réduire le quorum. D'ordinaire il est de 20 membres, mais je crois que l'année dernière, nous en avions 12. Quel est votre avis à ce sujet?

M. RILEY: Je propose qu'il soit réduit à 12.

M. McCULLOCH: J'appuie cette proposition.

Adopté.

Le PRÉSIDENT: Nous devrions aussi adopter une motion qui nous permettrait de nous réunir pendant les séances de la Chambre. Le Comité aura probablement un programme très chargé cette année.

M. APPLEWHAITE: J'en fais la proposition.

M. CARTER: J'appuie cette proposition.

Adopté.

Le PRÉSIDENT: Pour ce qui est des témoignages, voulez-vous qu'ils soient imprimés et croyez-vous qu'il suffirait de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 en français? Si j'en juge par les années passées, ce nombre serait à peu près suffisant.

M. MURPHY: Les séances seraient bien moins longues si nous ne faisons rien imprimer.

M. HERRIDGE: Je propose que nous fassions imprimer le nombre d'exemplaires mentionné par le président.

M. CARTER: J'appuie la proposition.

Adopté.

Le PRÉSIDENT: Il serait peut-être convenable que nous nous choissions un vice-président, comme nous l'avons fait l'année dernière. M. Henry McCulloch s'était fort bien acquitté de cette tâche.

M. GREEN: Je propose qu'il en soit ainsi.

M. WEAVER: J'appuie la proposition.

Adopté.

Le PRÉSIDENT: Monsieur McCulloch, je vous félicite de votre élection; c'est un excellent choix!

Maintenant que nous avons réglé les préliminaires, passons à la question du jour et, pour répondre au désir de la Chambre, examinons le Bill 75, F du Sénat, Loi constituant en corporation *Trans-Canada Pipe Lines Limited*. Nous avons parmi nous M. Decore, parrain du bill. Il ne fait pas partie du comité mais il est de son droit de présenter le sujet du présent bill. Quelqu'un voudrait-il proposer qu'il soit entendu?

M. McCULLOCH: J'en fais la proposition.

Adopté.

M. DECORE: Monsieur le président, je vous ferai remarquer la présence de M. Tolmie qui est ici en qualité d'agent des requérants et qui vous expliquera les grandes lignes du bill. M. Tolmie s'est fait accompagner de plusieurs témoins qui sont disposés à témoigner de la compagnie projetée.